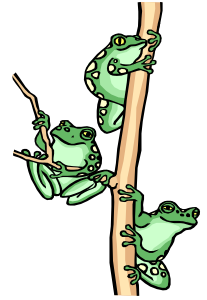




Au Fil de la Lauch

S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>
<http://www.agglo-colmar.fr>



Avril 2014

EditO



Communauté d'Agglomération de Colmar



Chers habitants de Herrlisheim,

Au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, je tiens à vous remercier pour votre soutien sans équivoque lors des élections municipales. Il est vrai que notre élection était sans surprise, puisqu'aucune autre liste n'a été constituée, probablement à cause du nouveau mode de scrutin (parité, vote d'une liste complète, impossibilité de panachage ou de rayer des candidats, ...). Je déplore cette situation, et rappelle que c'est le législateur qui a fait ce choix.

Aujourd'hui, le conseil municipal a sensiblement évolué. Il se compose d'hommes et de femmes représentant toutes les tranches d'âge, toutes les catégories socioprofessionnelles, mais surtout de personnes déjà fortement impliquées dans la vie du village. C'est une équipe unie, dynamique, compétente, qui a la volonté de travailler, d'œuvrer pour le bien de la collectivité herrlisheimoise. Nous sommes à votre service et à votre écoute, n'hésitez donc pas à nous faire part de vos idées, de vos observations, de vos remarques.

Bonnes fêtes de Pâques

Jérôme BAUER



Préparation du terrain de foot près des écoles



Fleurissement de printemps



Ouverture de la pêche



Aménagement d'un local à l'école maternelle



Ancienne brouette remise en état par Hubert

Photos : Gérard HIRTZ

Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Je signe aujourd'hui le premier « MOT DU MAIRE » à la tête de la nouvelle équipe municipale.

Je vous invite à consulter également la page 3 sur laquelle sont reprises mes deux interventions lors de la première réunion du nouveau conseil municipal dont l'unique point à l'ordre du jour concernait la mise en place du conseil, du maire et de ses adjoints.

Les activités dans une commune se poursuivent normalement même en cas d'élections. De ce fait, je vous fais part, de manière très succincte, des faits ou informations les plus importants.

Concernant les travaux,

- Le terrain de football créé pour les jeunes près des écoles, vient d'être ensemencé. Dans les 2 à 3 mois à venir, ce terrain devrait être praticable. Les agents communaux s'occuperont du restant des aménagements en fonction de leur disponibilité.
- Une vitrine d'informations réservée à la commune (décès, informations importantes, etc ...) mais également aux associations reconnues d'utilité publique telles « La Ligue » pour les quêtes contre le cancer, ou l'association des Donneurs de Sang locale pour les appels aux dons du sang, a été installée à côté du panneau d'affichage devant la boulangerie REBERT.
- Les boules situées au haut des barrières de protection ou des poteaux ont été peintes en blanc, afin d'éviter aux personnes malvoyantes tout accident.
- La pose des enrobés par le Conseil Général à Herrlisheim-Vignoble est prévue mi-avril. Concernant les travaux de remise en état du réseau d'assainissement percé sur environ 300 mètres dans le même secteur, la préparation est prévue fin mars/début avril et le chemisage fin avril/début mai. Cette remise en état est totalement prise en charge par le Syndicat Mixte des Eaux Usées de la Région des Trois Châteaux.

Autres informations

- Les barrières mises en place par le Syndicat Mixte de la Lauch Aval près de la passerelle sur le ban d'Eguisheim pour éviter le passage des véhicules à quatre roues sur la piste cyclable, ont été forcées.
- Les paiements en espèces au comptable public sont désormais limités à 300 euros. Ceci concerne principalement les impôts, les factures d'eau, d'assainissement, etc ...
- Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'III a fixé le tarif pour un prélèvement d'eau illicite sur un poteau d'incendie à 250 euros HT.
- Notre agent communal Daniel HEIMBURGER se trouvait parmi la dizaine de victimes impliquées dans le carambolage provoqué par une très forte giboulée de grêle à la hauteur de Pfaffenheim, sur la D83, lundi le 24 mars vers 15 heures. Il a eu beaucoup de chance et s'en sort, heureusement, qu'avec des contusions thoraciques. Par contre, le véhicule CITROEN Berlingot et la remorque sont totalement hors service.

Du côté des nouveaux élus, le programme sera particulièrement chargé, comptes, budgets, délégations, commissions, représentations extérieures, etc ... sont à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal prévue le 14 avril.

Le printemps a fait son retour. L'équipe technique a réussi un magnifique fleurissement d'hiver et de printemps. Ils en sont vivement félicités. La commune fera tout son possible pour décorer notre village au mieux à l'occasion des fêtes de Pâques.

D'avance, je remercie les habitants qui voudront bien passer un coup de binette et de balai sur les trottoirs devant leur propriété, pour rendre notre village encore plus accueillant.

Joyeuses fêtes de Pâques à vous toutes et tous.

Très cordialement,

Votre Maire
Gérard HIRTZ

Prises de paroles lors de la mise en place du conseil municipal, du maire et de ses adjoints.

A l'ouverture

« Tout d'abord, je tiens à remercier l'ensemble de la population pour la confiance qu'elle nous a témoignée dimanche lors de l'élection du nouveau conseil municipal, élection facilitée localement par les nouvelles règles mises en place par le législateur. De nombreuses personnes m'ont d'ailleurs signalé qu'elles ne se déplaceraient pas car ce n'est pas la peine, les résultats sont déjà connus. En effet, il nous fallait une seule voix pour être élus.

Mais depuis, j'ai eu pas mal de félicitations par mails, par téléphone ou par SMS. Elles m'ont fait grand plaisir et je les partage entièrement avec toute l'équipe qui m'entoure ».

Avant de clôturer la séance

« En relisant mon discours d'investiture du 14 mars 2008, voilà entre autres ce que j'avais dit :

- de nombreuses personnes m'avaient dit : « do nemsch ebs an » « là, tu acceptes quelque chose »
- j'ai la chance de pouvoir compter sur une équipe qui connaît déjà bien le terrain ... en parlant des élus sortants
- le maire et son conseil ont le pouvoir, les employés communaux, le savoir, tous ensemble, nous ferons un excellent travail dans lequel chacun trouvera sa place.

C'était donc, il y a 6 ans.

Aujourd'hui, je dis : cela ne s'est pas passé exactement ainsi et je m'en explique !

Il est vrai que changer des habitudes, venir avec de nouvelles idées, mettre en place une autre gestion, soulevait de la réticence. Maintes fois, je faisais appel aux collègues maires pour voir comment cela se passait ailleurs.

Comme vous avez pu le lire dans notre tract électoral, nous avons réalisé des travaux ou acquis du matériel pour la somme rondelette de 2 600 000 euros, au cours du dernier mandat.

Les quatre réalisations qui me tiennent particulièrement à cœur sont :

- l'aménagement des abords des écoles y compris une aire de jeux,
- les trottoirs vers Obermorschwihr qui étaient attendus depuis des décennies,
- la réfection de la roue à aubes et
- une autre, que nous n'avons pas évoquée dans notre tract électoral, et qui concerne la régularisation administrative d'une centaine de dossiers relatifs aux alignements des rues de tout le village.

Dès à présent, je remercie l'ensemble des élus sortants, dont certains ont décidé de s'arrêter pour diverses raisons, pour leur investissement et le travail accompli, avec une mention particulière à Lucien STOECKLIN mais surtout à Marie-Thérèse ZWICKERT qui était pratiquement à la mairie tous les matins et jusqu'à ce matin et qui m'était vraiment d'une aide précieuse. Elle va me manquer ... Merci à tous.

En ce qui me concerne, j'avais annoncé dès l'automne, que je posais ma candidature pour un nouveau mandat. J'ai donc formé mon équipe avec 4 élus sortants, complétée par des habitants déjà très impliqués dans le village.

Etablir une liste selon les nouvelles dispositions, n'était pas facile car le législateur a totalement changé les règles : parité, liste complète ou déclaration préalable à la préfecture. On a même réussi à nous coller une couleur politique ce qui est le comble !

Avec tous ces changements, l'électeur ne s'y retrouvait plus. Finis le panachage, les rajouts, le dépôt de listes sauvages, etc ...

Acte civique pour la majorité des votants, moments de défoulement (de manière anonyme et avec exagérations dans certains cas) pour d'autres, on ne peut jamais faire l'unanimité en tant que responsable de la commune ou en tant que conseiller municipal, et je rajoute, les donneurs de leçons ne se sont jamais bousculés au portillon pour prendre des responsabilités ! Localement, vous connaissez les résultats : 40% d'abstention et 18% de votes nuls, par rapport au nombre d'inscrits ! Il est vrai qu'avec la présence d'une seule liste, forcément nous étions élus, les enjeux n'étaient par conséquent plus les mêmes.

Et pourtant, il n'était interdit à personne de faire une liste. Seulement, il fallait en avoir le courage, l'ambition et prendre ses responsabilités.

La gestion d'une mairie aujourd'hui n'est pas une mince affaire car il y a de plus en plus de contraintes, de normes, de textes et ... de moins en moins de moyens ou d'aides. On nous annonce déjà, par exemple, qu'à partir du 1^{er} juillet 2015, les permis de construire ne seront plus instruits par la Direction Départementale des Territoires (DDT) mais qu'il faudra trouver une autre solution qui pourrait induire des coûts supplémentaires pour la commune.?

La population pourrait également faciliter le travail du maire, des agents et des élus en général.

Que de coups de fil pour des broutilles : les feuilles qui tombent en automne, (on m'a même demandé d'enlever des arbres), le coq qui chante, les problèmes entre voisins, tout arrive à la mairie. On accepte plus rien !

Et toujours les crottes de chiens déposées de nuit, un peu partout dans le village au grand dam des habitants, sur les trottoirs, devant les propriétés ou sur les terrains d'autrui, dans les espaces verts, dans le parc ou la cour de l'Hôtel de Ville, contre les décorations mises en place et entretenues par les agents communaux, etc ...

Il suffirait de plus de civisme pour régler ce problème.

Pour ma part, un maire doit être un meneur, disponible, honnête et rester droit dans ses bottes ! Personnellement, cela a été le cas et le sera pour le futur.

Quelques fois, il m'arrive d'entendre dire que je suis exigeant. Certainement mais il est vrai que j'aime le travail bien fait, l'ordre et, dans la mesure du possible, que tout soit en règle, ceci uniquement dans l'intérêt de la collectivité et non pour mon intérêt personnel ! Les habitants ont tout à y gagner.

Deux mots sur ma nouvelle équipe ...

La route a été tracée dans le programme que nous nous sommes fixés et qui vous a été communiqué par l'intermédiaire de notre tract électoral. J'espère que dans 6 ans on puisse dire : Gérard et son équipe ont réalisé un excellent travail ! Nous en serions alors très fiers.

Et le travail ne manque pas : le premier RDV important pour la nouvelle équipe est prévu ce lundi où nous allons nous réunir en commission réunie pour préparer la future séance du conseil municipal prévue le 14 avril prochain.

Avant de terminer, je ne veux pas oublier Marie-Jeanne, mon épouse, que je remercie vivement pour son soutien tout au long de l'année, surtout dans les moments difficiles, (on ne dort pas toujours très bien), ... qui m'accompagne toujours dès que c'est possible et ... qui est une excellente ambassadrice pour le maire que je suis.

MERCI de m'avoir écouté ».

Le Conseil Municipal



Gérard HIRTZ - Maire



Laurent WINKELMULLER
1er Adjoint



Micheline RITTER
2ème Adjoint



Jérôme BAUER
3ème Adjoint



Marie GUILLON
4ème Adjoint



Hugues BANNWARTH
5ème Adjoint





RESULTATS DU SCRUTIN DU 23 MARS 2014

Inscrits	Abstentions	Votants	Blancs/Nuls	Exprimés
1530	621	909	274	635
Liste conduite par :				Voix
M. Gérard HIRTZ				635

AGENDA

AVRIL

- 07 Début du tournoi de quilles
- 11 A.G. Don du sang
- 12 Exercice de printemps Sapeurs Pompiers
- 14 Séance du Conseil Municipal
- 15 & 17 Marché de Pâques des écoles
- 24 A.G. des quilleurs
- 26 Distribution géraniums
- 27 Profession de foi
- 28 A.G. Fresch'n Co

MAI

- 02 Remise des prix du fleurissement 2013
- 03 Distribution géraniums
- 08 Grembelfeschà (tournoi de pêche)
- 14 Réunion information collecte biodéchets
- 16 & 17 Distribution matériel collecte biodéchets
- 25 Elections Européennes
- 30 Concert Chorales Mulhouse et Guiers
- 31 Concert de l'ADEM'OH



CAMPAGNE DE PREVENTION : TRAVERSEE DES VOIES FERREES

« SUR LES RAILS LE DANGER EST PLUS RAPIDE QUE VOUS »

Réseau Ferré de France et la SNCF mettent en place une campagne de prévention et de sensibilisation dans toutes les gares en Alsace.

Objectif : lutter contre les comportements à risques en gare et aux abords des voies ferrées.

Piétons, cyclistes :

que ce soit en gare ou sur un quai de gare, il est **STRICTEMENT INTERDIT** de traverser la voie ferrée.

A Herrlisheim, l'utilisation du passage souterrain est **OBLIGATOIRE**.

Nos constats et les informations qui parviennent régulièrement à la mairie :

- des jeunes traversent souvent les rails pour rejoindre le quai situé de l'autre côté de la voie ferrée,
- un jeune appartenant à un groupe de 4 a été vu dimanche le 9 mars sur le toit des abris « voyageurs et vélos ». L'inconscience est totale du fait de la proximité des caténaires de 25 000 volts.

Nous demandons instamment aux parents de participer à cette campagne de prévention en rappelant à leurs enfants la dangerosité des lieux et les risques liés à ces comportements.

Pour info :

- à 120 km/h, un train parcourt 33 mètres en 1 seconde. Le TGV qui passe à Herrlisheim à 220 km/h en fait 61 mètres dans le même temps.
- montant de l'amende encourue pour toute traversée de voie interdite : **de 49 à 169 €**



Vie courante



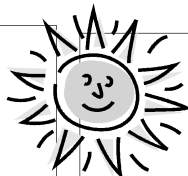
Avec l'arrivée des beaux jours, voici quelques petits rappels ...

FEUX DIVERS

Nous vous rappelons que les feux de tous genres, (branches, bois, déchets verts, plastiques, papiers, etc, ...), sont strictement interdits dans le village en raison :

- des risques de propagation du feu,
- de la gêne occasionnée aux voisins,
- de l'émission de substances polluantes.

(Arrêté préfectoral du 14.02.1997)



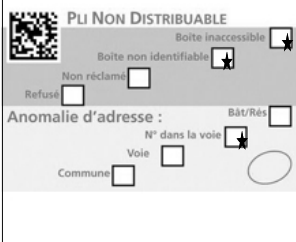
NUISANCES SONORES

Nous souhaitons que chacun respecte ses voisins lors de l'utilisation de matériel bruyant (tondeuse, tronçonneuse, etc ...). Soyez-en vivement remerciés.

Rappel des horaires :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h,
- le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,
- les jours fériés et dimanches sont exclus.

La fréquence de ces travaux ne doit pas être excessive ou continue.



Avez-vous un - ou le bon - numéro de la voie à l'avant de votre habitation, une boîte aux lettres et une sonnette munies de votre nom, en bon état de fonctionnement ?

Lors de la distribution des tracts électoraux, nous avons remarqué que ce n'est pas le cas à de nombreux endroits.

Nous vous rappelons :

- que le numéro de la voie doit figurer de manière visible sur le mur de la propriété ou la façade de la maison,
- que la boîte aux lettres et la sonnette, **en bon état de fonctionnement et mentionnant votre nom**, doivent être situées en limite de propriété et non à l'entrée de votre habitation ou au fond de la cour.

Pensez au facteur ou à son remplaçant, au livreur ou tout simplement aux clients pour les auto-entreprises qui existent localement ! Cela devient le parcours du combattant.

Nous comptons sur votre compréhension pour remédier à ces désagréments.

D'avance merci pour eux.

Le Maire
Gérard HIRTZ

TROPHEES « ALSACE TERRE DE JEUNE TALENTS » 2014

« Alsace Terre de Jeunes Talents » doit contribuer à faire reconnaître et à récompenser la part que prend la jeunesse au rayonnement de l'Alsace, en identifiant des réalisations ou des parcours de jeunes Alsaciens particulièrement remarquables, qui incarnent la créativité et la singularité de l'Alsace.

Cette action est dédiée aux jeunes âgés de 15 à 28 ans (exceptionnellement 30 ans) qui résident ou résidaient en Alsace au moment de leur parcours remarquable ou de leur projet.

Votre projet, votre réalisation ou votre parcours est susceptible d'être retenu. Vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie au 03 89 49 39 80 pour de plus amples renseignements.



CORRESPONDANT JOURNAL L'ALSACE

A compter du 1^{er} avril 2014, Madame Sonia Untereiner assurera la correspondance de Herrlisheim pour le journal L'Alsace. Vous pourrez la joindre par mail à l'adresse :

soniagireuntereiner@gmail.com ou par téléphone au 03 89 49 32 08.

M. et Mme Micheline et Michel Ritter remercient les lectrices et lecteurs pour leur fidélité ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné leur confiance pour annoncer et rendre compte de l'actualité locale du village.

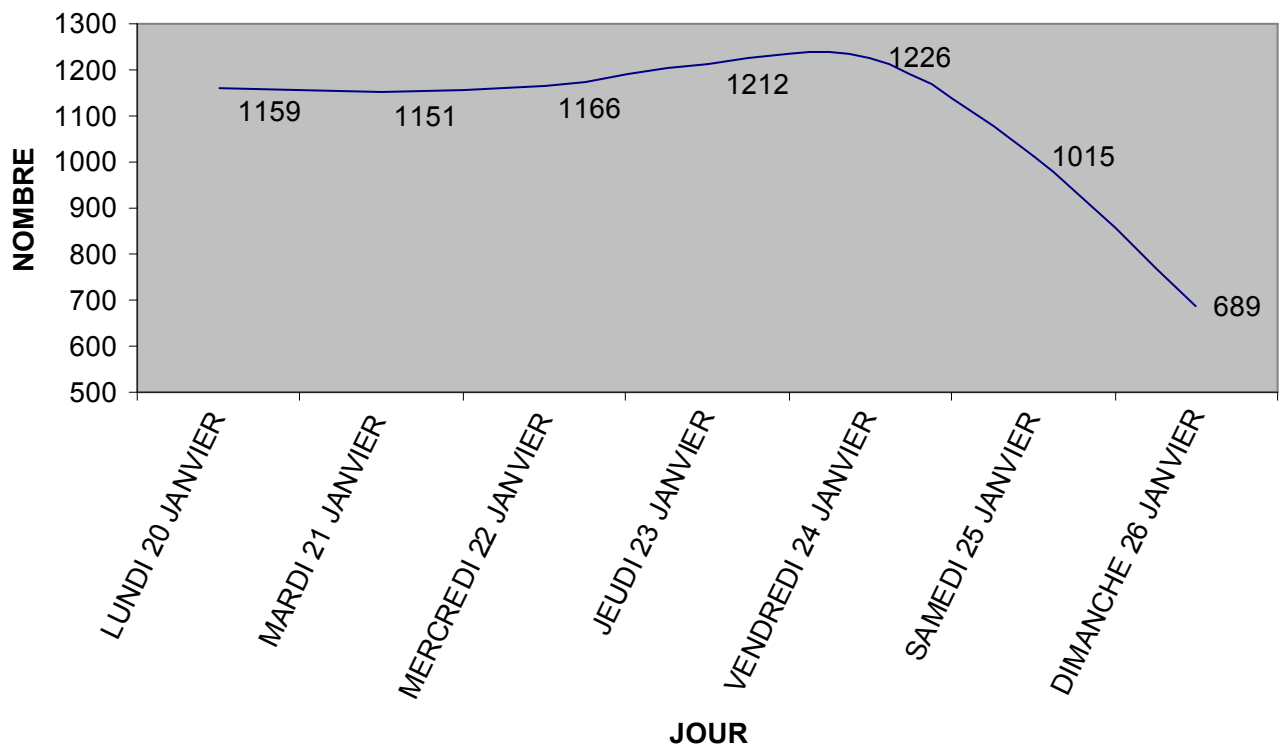
RESULTATS RADAR RUE PRINCIPALE

Vitesses enregistrées. (1^o enregistrement)

	Nombre	%
De 1 à 25 km/h	1 412	6,17%
De 26 à 35 km/h	7 118	31,10%
De 36 à 55 km/h	13 965	61,03%
+ de 55 km/h	389	1,70%
TOTAL	22 884	100,00%

Cyclistes etc

NOMBRE D'ENREGISTREMENTS DU LUNDI 20 JANVIER AU DIMANCHE 26 JANVIER



COLLECTE DES BIODECHETS

BIO DÉCHETS

Un geste pour
l'environnement



Ce printemps, la commune de Herrlisheim verra son dispositif de collecte des déchets évoluer vers la collecte séparative des biodéchets. Herrlisheim rejoindra ainsi les autres communes de la CAC où cette collecte est déjà pratiquée avec succès depuis plus d'un an.

Concrètement, il s'agira de collecter séparément les restes de repas et de cuisine. Ceux-ci ne seront plus incinérés mais compostés pour être réutilisés en agriculture. Cette transformation de déchets en produits valorisables permettra d'améliorer le bilan écologique de la gestion des déchets ménagers, les biodéchets représentant jusqu'à 30 % du poids de la poubelle grise.

Pour ce faire, chaque foyer sera équipé d'une **poubelle brune** supplémentaire (dans un immeuble cette poubelle pourra être commune à plusieurs résidents), d'un bio seau et d'un lot de sacs en papier kraft. La poubelle brune sera à présenter tous les **Mercredis** à la collecte, à partir du 7 juin 2014.

Quant à la **poubelle grise**, celle-ci recevra les déchets non compostables (couches, lingettes, canettes métalliques, pots de yaourt, emballages alimentaires en plastique, litières, ...). Cette poubelle ne sera plus collectée qu'une fois par semaine, les **Samedis**.

Cette évolution de la collecte se fera sans augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), dont le taux est fixé par la CAC.

Vous serez prochainement invités, par courrier, à vous rendre au gymnase, rue principale, pour y retirer votre dotation de collecte (poubelle, seau et sacs) le **vendredi 16 mai de 16h00 à 20h00** et le **samedi 17 mai de 9h00 à 18h00**.

Une **réunion publique** sur la collecte des déchets ménagers se tiendra le **mercredi 14 mai à 19h00** salle St Michel. Venez nombreux !

INFO DECHETTERIE

La déchetterie de Horbourg-Wihr étant fermée pour cause de travaux et à la vue de la fréquentation de la déchetterie du Ladhof, l'entreprise Rohr Environnement, localisée au 172 rue du Ladhof à Colmar, ouvrira ses portes à partir **du samedi 29 Mars 2014** à la population de la Communauté d'Agglomération de Colmar les samedis de **8h00 à 12h00** et de **14h00 à 18h00 pour les déchets verts uniquement**.

Ce service permettra de désengorger les déchetteries Europe et Ladhof.

COMMANDE GROUPEE DE GERANIUMS



Pour encourager le fleurissement du village, la commune propose aux habitants de bénéficier d'un prix préférentiel en participant à une commande groupée de géraniums (1.65 € TTC le plant) et de terreau (sac de 70 litres à 9.50 € TTC).

Les personnes intéressées pourront remplir le bon de commande ci-joint et le déposer au secrétariat de la mairie au plus tard le mardi 22 avril (midi) pour la livraison du 26 avril, et au plus tard le mardi 29 avril (midi) pour la livraison du 3 mai.

La distribution se fera au dépôt communal (derrière la mairie),

le samedi 26 avril 2014 de 8 h 30 à 10 h 30
et le samedi 3 mai 2014 de 8 h 30 à 10 h 30.

(Merci de préciser sur le bon de commande la date à laquelle vous désirez vos plants.)
Paiement à réception des plants.



CONCERT A L'EGLISE SAINT MICHEL

Vendredi 30 mai 2014 à 20 heures

avec la participation

des **CHŒURS DU GUIERS** de Savoie et la chorale **HARMONIE** de Mulhouse.



AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de Herrlisheim convie ses membres actifs et sympathisants à leur assemblée générale qui se tiendra le vendredi 11 avril 2014 à 20 heures, salle des Sociétés de l'Hôtel de Ville de Herrlisheim.

Toute personne désireuse de renforcer le comité est la bienvenue. La candidature est à adresser à Bernard SIRY, 27 rue d'Eguisheim, téléphone 03 89 49 26 44 ou pourra se manifester lors de l'assemblée générale.

Le verre de l'amitié clôturera les débats.

Le Président
Bernard SIRY

INFOS

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée les :

MARDI 22 et MERCREDI 23 AVRIL 2014.

La Newsletter du club de scrabble scolaire



Le club de scrabble scolaire, créé en janvier 2010 par Sylvie Martischang et Jacqueline Kopacz, compte cette année 17 adhérents.

Mercredi 19 mars 2014, 12 des 17 inscrits au club ont participé au championnat d'Alsace qui s'est déroulé au collège Saint Joseph de Rouffach. La compétition a vu s'affronter 43 jeunes de différents niveaux (collèges et écoles élémentaires) et ancienneté (certains pratiquant depuis 3 ans alors que nos jeunes ont 18 mois de pratique pour les plus anciens).

Les résultats pour le club d'Herrlisheim ont été plus que satisfaisants puisque 5 participants ont terminé dans les 15 premiers.

Le jeune Mattéo Huillet, terminant 3^{ème} de la compétition, s'est qualifié pour le championnat de France qui se déroulera à Périgueux du 23 au 26 avril.

Un grand bravo à nos jeunes scrableurs et nos félicitations à Mattéo.

Sylvie et Jacqueline

Précision concernant l'article paru dans le précédent Fil de la Lauch sur le scrabble à l'école :

La jeune Léna Bernard a terminé 1^{ère} de la phase éliminatoire avec 100 % de bonnes réponses sur les 40 établissements participants.



Les Grands Anniversaires du mois d'avril 2014

SEEWALD Gilbert né le 01/04/1937
GINGLINGER née STEINBRUCKER Germaine le 02/04/1929
COLACRAI Dionigi né le 06/04/1928
LOTH née KANZLER Madeleine le 06/04/1930
ROHMER née KELLER Marie le 07/04/1930
BEA René né le 10/04/1930
HUENTZ Paul né le 11/04/1937
HAAS Charles né le 12/04/1930
HEIMBURGER née OLRV Yvette le 14/04/1933
KIBLER née LICHTLÉ Geneviève le 16/04/1936
SYDA Jean-Pierre né le 21/04/1931
VAN ROYEN née MARCILLAT Monique le 21/04/1937
VORBURGER Edouard né le 23/04/1926
NEUMULLER née KAUFFMANN Aline le 24/04/1930
DECKERT Jean-Pierre né le 24/04/1936
BITZBERGER née BILLICH Marthe le 25/04/1929
VILLEMIN née BILLICH Odile le 26/04/1938
FURSTENBERGER née FREYTAG Germaine le 28/04/1925
NIGGEL née LAUDE Valérie le 28/04/1931

Bon anniversaire !



NAISSANCES

Mia OLIVIER

le 10 mars



Antonin LENEUF SCHENCK

le 18 mars

NOCES D'OR



Geltrude et Enzo MELLOZZI

30 avril

Petites annonces



VENTES

A vendre

Maison 6 pièces 140 m² à Herrlisheim-près-Colmar
Maison individuelle sur 12 ares de terrain, cuisine équipée ouverte sur double séjour avec cheminée, 4 belles chambres, bureau en mezzanine, une salle de bain équipée avec douche et baignoire. Chaufferie/buanderie. Garage.
2 annexes. Chauffage mixte (bois/fuel).

Tél. 06.86.63.18.05 (pas d'agence)

A vendre

appartement, type F3, à Colmar.
Grande terrasse, garage.
Prix : 160 000 €

A voir, il est très charmant !

Tél. 03 89 49 23 17

(Agence s'abstenir)

A vendre

Personnel Peugeot (retraité) vend 2008 Féline Titane HDI
115 CV - 5 portes - Juin 2013 - 11900 km - Etat neuf -
Très soignée - Non fumeur - Couche garage -
Sous garantie
+ table de ping pong

Tél. 07.86.13.79.21

ASSISTANTES MATERNELLES

Assistante maternelle agréée à Herrlisheim,
maman de 2 enfants, non fumeuse,
disponible pour accueillir vos enfants :

- 1 bébé à plein temps

Tél. 06 81 42 56 65

Assistante maternelle agréée
dispose d'une place pour un bébé, à temps complet.

Tél. 03 89 49 26 66

Modalités de publication des petites annonces

Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier. Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant. La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

COURS

Dame donne cours de maths, niveau collège.

Tél. 03 89 49 35 32

Professeur d'allemand, retraitée, donne cours tous niveaux.

Tél. 06 79 11 43 60

TERRAINS

Particulier recherche terrain constructible, d'environ 5 ares.

Tél. 06 62 84 58 58

LOCATIONS

A louer

Appartement 3 pièces (+ garage) 62 m²
situé au-dessus de l'école maternelle de Herrlisheim
Refait à neuf

Loyer : 450 euros

Avances sur charges : 120 euros
(eau, chauffage, ordures ménagères)

Caution : 1 x le loyer

Libre le 1er avril 2014

Tél : 03 89 49 39 80

A LOUER à COLMAR, Rue de l'Est

Appartement 2 pièces, 56 m², dans petite résidence calme, sécurisée, construit en 2005, dernier étage avec ascenseur, chauffage individuel GAZ.

- Entrée avec placards de rangement,
- 1 salon avec grand balcon vue dégagée,
- 1 chambre,
- 1 cuisine équipée,
- 1 salle de bain,
- 1 WC séparé,
- 1 place de stationnement en sous sol

Libre au 1er juin 2014

Loyer 558 € + 50 € avance sur charges.

Pour tout renseignement complémentaire

06 822 199 74

DL Solutions

Implantée à Herrlisheim, cette entreprise vous propose ses services de pose d'antennes, d'alarmes et de vidéosurveillance, ainsi qu'une assistance en informatique et même de la location de nacelles.

Toutes nos solutions sont sur

www.DL-solutions.fr

ou au 03 89 73 05 83.

GREMBELFESCHA

Jeudi 8 Mai 2014



organisé par
l'A.A.P.P.M.A de Herrlisheim

Concours de pêche à la truite par équipe de 4 pêcheurs

aux étangs St Georges à Herrlisheim, réservé aux associations, comités d'entreprises, amicales, quartiers, amis, etc ...

Pêcheurs individuels acceptés avec possibilité de constituer des équipes sur place.

Les 3 équipes qui auront pris le plus de poissons seront récompensées.

1^{er} prix : une caisse de champagne.

Prix de l'inscription : **50,00 € par équipe de 4 personnes / 12,50 € par pêcheur individuel**

Repas du pêcheur pour tout amateur : côtelette - frites - dessert - café : 12 €
(Échine de porc marinée au barbecue)

Buvette et sandwiches à toute heure.

Programme :

9 h 15 : Début de la pêche

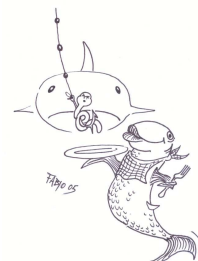
9 h 45 : pause

10 h 30 : reprise de la pêche

11 h 45 : pause repas

14 h 00 : reprise de la pêche

16 h 30 : comptage des poissons et remise des prix.



Pour tous renseignements, téléphoner au 06 63 21 68 68 <http://aappmaherrlisheim.wifeo.com/>

Talon d'inscription avec chèque libellé au nom de AAPPMA Herrlisheim
AAPPMA 2 rue de la Maternelle 68420 Herrlisheim à remettre avant le 30 Avril 2014

Nom du Responsable : Prénom :

Tel :

Nom de l'équipe :

Nbre de Repas : X 12,00 € = €

Inscription : X 50,00 € = €

..... X 12,50 € = €

.....
Total = €